

Laval de Montréal, vivra de beaux jours, dans sa jeunesse renouvelée, et rendra encore de beaux services à la religion et au pays. Nous en faisons le souhait bien sincère.

LA CROISADE ANTIALCOOLIQUE

Les journaux quotidiens nous ont donné de beaux comptes rendus de l'admirable assemblée antialcoolique qui s'est tenue, dimanche dernier, à l'église de Saint-Roch. Devant une multitude d'hommes et de jeunes gens, les honorables juges Sir F. Langelier et F.-X. Lemieux, et l'honorable M. Chapais, du Conseil législatif, ont plaidé avec leur grande éloquence la cause de la tempérance.

Quel spectacle, de voir les premiers citoyens de la société se faire ainsi, aux côtés du clergé, les apôtres d'une cause qui intéresse tellement l'état moral des populations ! Et combien le concours de ces laïques distingués doit faire impression sur la foule des fidèles, et justifier à tous les yeux l'importance que donne l'Eglise à l'organisation de la tempérance, dans laquelle elle convie tous les fidèles à s'enrôler !

Demain, dimanche, les mêmes orateurs iront s'adresser aux fidèles de l'église Saint-Sauveur.

IL N'Y AVAIT QUE 13 SIÈCLES...

Oui, comme il n'y avait que *treize siècles* que les religieuses Hospitalières soignaient les malades à l'Hôtel-Dieu de Paris, les misérables chefs actuels de la France ne se sont pas fait scrupule de les mettre à la porte de l'hôpital...

On peut dire qu'il n'y a qu'une voix dans l'univers entier pour blâmer et réprover un acte honteux comme celui-là.

Qui a pu lire sans émotion, et aussi sans indignation, le récit de l'expulsion de ces religieuses, que nos quotidiens ont reproduit la semaine dernière des journaux de Paris ?

Pour nous, nous devons nous contenter de citer la lettre admirable que, au moment de quitter l'hôpital, la supérieure des religieuses a remise au représentant du gouvernement, qui